

Pour une véritable défense du service public d'Incendie et de ses agent·e·s

LE VOTE CGT C'EST LA SOLUTION



Lors de ces élections, vous êtes appellé·e·s à désigner vos représentant·e·s à la CATSIS (Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours) pour chaque collège : SPP* non officier, SPP officier et pour la première fois PATS**. Le ou la premier·ère élue·e de chaque collège électoral siègera également au Conseil d'Administration (CASDIS).

La CATSIS est consultée sur les questions d'ordre technique et opérationnel intéressant les SDIS et les personnels. Elle a vocation à examiner tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour du CASDIS. C'est une instance propre aux SIS, qui n'a pas d'équivalent dans la fonction publique. C'est le seul espace d'échanges où siègent les SPP, les SPV et les PATS.

La CGT c'est, à l'échelle du SDIS, la garantie de lutter pour :

- La défense et l'amélioration du service public
- et le respect des réglementations existantes;
- Le recrutement en nombre d'emplois statutaires de SPP et PATS afin de répondre aux besoins des Services d'Incendie et de Secours ;
- •L'amélioration des conditions de travail en tenant compte de la santé et de la sécurité au travail (exposition aux toxiques divers et fumées d'incendie);
- S'assurer la protection face aux agressions physiques;
- •Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, ainsi que le respect du droit de grève;
- •Le financement des services publics dont ceux d'incendie et de secours pour faire face aux risques et répondre aux besoins des populations;
- ·La conquête de nouveaux droits.

LA CGT A OBTENU

DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS OÙ ELLE EST PRÉSENTE

- La promotion d'un maximum de SPP au grade supérieur en limitant les dégâts de l'application de la filière 2012;
- La titularisation des agents PATS contractuels;
- L'amélioration des conditions de travail (embauche, temps de travail, avantages sociaux...);
- Et, au niveau national, le passage à 25 % de l'indemnité de feu.

^{*}SPP : Sapeurs-pompiers professionnels *SPV : Sapeurs-pompiers volontaires

^{**}PATS : Personnels administratifs techniques et spécialisés



- Un syndicat démocratique qui consulte les personnels.
- Un syndicat fidèle à ses engagements, qui affiche ses valeurs autour d'un cahier revendicatif.
- Un syndicat responsable capable de prendre ses responsabilités et de mobiliser ses structures interprofessionnelles sur les dossiers d'actualité.
- Les personnels ont besoin d'avoir une organisation syndicale de confiance suffisamment représentative pour porter fidèlement les engagements pris avec les agent·e·s.
- Le scrutin de la CATSIS doit légitimer la CGT comme principale organisation syndicale des agents des services d'incendie et de secours pour porter partout le progrès social et avoir une vraie force d'opposition contre les projets de régression sociale et la destruction des services publics.
- La CGT ne manquera pas de réaffirmer la défense des intérêts des agent·e·s des SDIS.



Modalités de vote :

Cette élection peut se dérouler par correspondance ou vote électronique.



La CGT réaffirme son opposition farouche à la diminution des effectifs dans les engins, l'augmentation des délais d'intervention, l'augmentation du temps de travail. LE CAILLOU DANS LA CHAUSSURE DU PRÉSIDENT, C'EST LA CGT!